

Département du Val d'Oise
Arrondissement de
SARCELLES
Canton de GOUSSAINVILLE
Commune de SAINT-WITZ

AFFICHE le : 28 juin 2024

TRANSMIS le : 1^{er} juillet 2024

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 18

Présents : 11

Votants : 17

OBJET :

Suppression d'un poste d'auxiliaire
de puériculture de classe normale à
temps complet

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt quatre
Le mardi 25 juin à 20H45**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle M. Joulou en séance publique sous la Présidence de **Monsieur Frédéric MOIZARD, Maire**

Etaient présents :

Mesdames : BERSON-GÉANT Marion, CAQUIN Michèle, DAUPTAIN Marie-Hélène, DAUDRÉ Sybille, DELGADO Chantal, FERTÉ Nadège, GRU Fabienne

Messieurs : BAILLY Maxime, BOCQUET Jean-Charles, VIRLOGEUX Christophe

Absents : M. DEBCZAK Jean-Michel

Pouvoirs : Mme BARON Claudine donne pouvoir à Mme FERTÉ Nadège
Mme LE BEC Fanny donne pouvoir à M. VIRLOGEUX Christophe
M.BÉLAIR Xavier donne pouvoir à Mme CAQUIN Michèle
Mme HOFFER Marie-Hélène donne pouvoir à Mme GRU Fabienne
M. MOURET Stéphane donne pouvoir à M. BAILLY Maxime
M. DRÉVILLE Gérard donne pouvoir à M. BOCQUET Jean-Charles

Secrétaire : Mme BERSON-GÉANT Marion

Secrétaire Auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de supprimer le poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet créé le 2 décembre 2004 par délibération n° 78/2004 car l'agent nommé sur ce poste a demandé une disponibilité pour convenances personnelles à compter du 22 août 2024.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

1) **EMET** un avis favorable à la suppression d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet à compter du 22 août 2024. De ce fait, la modification sera effectuée sur le tableau des effectifs.

2) Délibération transmise à Monsieur Le Sous-Préfet de SARCELLES.

Fait à SAINT-WITZ, Le 1^{er} juillet 2024

Le Maire
Frédéric MOIZARD

